



2009-07-22

POLITIQUE DE RECONNAISSANCE À LA PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS LOCALES 2009-2010¹

CLUB DE NATATION MÉGOPHIAS

ATTENDU QUE tous les membres doivent être traités de façon juste et équitable.

ATTENDU QUE le Club de natation Mégophias a décidé, il y a quelques années, que le moyen de financement privilégié du Club serait l'organisation de compétitions d'envergure et que le Club a développé une réputation d'excellence dans l'organisation de compétition reconnue par la FNQ.

ATTENDU QUE ces activités requièrent la participation d'un grand nombre de personnes pour en assurer le succès et que depuis les dernières années ce sont plus de **40,000 dollars** qui sont en jeu annuellement. A noter que sans cette source de revenu, les cotisations annuelles seraient d'environ 400\$ de plus par nageur!

ATTENDU QUE depuis les dernières années le groupe de bénévoles en place consacre plusieurs heures de leur temps à la réussite de ces événements et que nous devons assurer la relève car à l'occasion nous devons engager des organismes externes pour répondre à nos besoins de bénévoles.

ATTENDU QUE la tenue des compétitions demande la participation d'un grand nombre d'officiels formés selon les règlements de la natation et que le Club désire encourager la formation des officiels autant mineurs (Chronométreurs) que majeurs (Niveau II et plus) pour être autosuffisant à nos compétitions.

ATTENDU QUE le Club de natation Mégophias a mis en place une contribution aux parents pour alléger le coût des compétitions depuis quelques années et que cette contribution est offerte à tous les membres.

ATTENDU QUE le Club aura à tenir deux compétitions d'envergure provinciale en 2009-2010 en plus d'une Coupe universitaire pour un total de 9 sessions.

EN CONSÉQUENCE, le conseil d'administration approuve la mise en vigueur de cette politique pour la saison 2009-2010 adoptée à l'unanimité le 21 juillet 2009:

Ainsi un montant de 100\$ sera ajouté à la cotisation annuelle de chaque nageur dans les groupes Novice 1, Novice 2, Développement et Junior. Un montant de 250\$ pour les nageurs des groupes Junior développement, Junior perfectionnement, Senior développement, Senior perfectionnement et Sport-études. Selon votre implication lors des compétitions locales organisées par le Club, vous pourrez récupérer ce montant.

¹Ne s'applique pas à L'École de natation, aux Maîtres nageurs, au triathlon adulte et Trimégo (estival).



2009-07-22

Nous devons nous assurer de la présence du nombre de personnes nécessaires à toutes les sessions des différentes compétitions. Nous avons 9 sessions à combler (Voir tableau ci-dessous).

Nombre de sessions*	Calendrier annuel 2009-2010
5	Compétition: Invitation Mégophias : 4-6 décembre 2009
1	Compétition : Coupe 2009 Universitaire : 7 novembre 2009
4	Compétition: Invitation Mégophias 50 mètres : 27-28 mars 2010
10	

*Une session étant définie comme l'heure d'arrivée prévue des bénévoles jusqu'à la fin soit des préliminaires ou des finales. La durée exacte d'une session est évaluée par l'estimé de temps produit après les inscriptions et publié avant la compétition.

- Lors de ces compétitions, nous avons besoin de plus de 100 personnes par session en préliminaire (matinée) et 50 personnes en finale (soirée) pour assurer le succès de l'organisation et ainsi garantir la tenue de tel événement année après année.
Différents postes de bénévoles sont disponibles : restauration, accueil, sécurité, protocole ainsi que des postes d'officiels en natation (chronométreurs, officiels niveau II et plus).
- Nous devons nous assurer d'avoir des bénévoles à chaque session de chacune des 3 compétitions.

Pour reconnaître le travail des bénévoles impliqués et encourager votre présence, nous considérerons les présences lors de ces 10 différentes sessions.

Comment obtenir mon remboursement?

1. **Pour les nageurs qui paient 100\$ pour la reconnaissance du bénévolat, un montant de 11.00\$ par session sera cumulé pour un maximum de 100\$. Pour les nageurs qui paient 250\$ pour la reconnaissance du bénévolat, un montant de 28\$ par session sera cumulé pour un maximum de 250\$.** Le montant vous sera remis vers la fin mai.
2. À chaque session d'une compétition, vous pouvez cumuler un maximum d'une session par nageur.
3. Vous pouvez amener un ami/parent à titre de bénévole pour une session pour un athlète identifié du Club. Cependant les enfants de moins de 12 ans devront obligatoirement être accompagnés par un parent bénévole.
4. De plus, pour les familles avec 3 enfants et plus un maximum de 18 sessions (2x9 sessions) est nécessaire pour obtenir le remboursement total.
5. Vous recevrez en marge des compétitions des feuilles d'inscription pour les sessions pour lesquelles vous serez disponibles. Je vous rappelle que les premiers arrivés seront les premiers servis.
6. Lors de votre arrivée à l'une ou l'autre des sessions, vous devrez vous enregistrer à la table du préposé. **À noter que vous serez responsable de votre enregistrement.**

Votre participation en grand nombre est essentielle aux succès de ces événements.